Mode d'emploi du Troc doc

1. Le troc est organisé à la médiathèque Albert-Camus, le samedi 5 avril 2014 de 14h à 17h, en salle d'exposition (rez-de-chaussée).

2. Le troc documents concerne les livres, les CD et les DVD

3. Le principe est l'échange : 1 document apporté = 1 document emporté.

4. Le troc documents est gratuit.

5. Le troc est ouvert à tous, adhérents ou non à la médiathèque. Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un parent.

6. Le troc est limité à 5 documents par personne. Les revues ne sont pas acceptées.

7. Chaque document proposé au troc sera équipé du nom du participant afin d'être facilement récupéré à la fin du troc s'il n'est pas échangé.

8. Les documents troqués doivent être en bon état.

9. La médiathèque ne stockera pas les documents avant et après le troc.

10. Néanmoins, les documents restant à la fin du troc deviennent la propriété de la médiathèque qui se réserve le droit de les donner à la Recyclerie Les Portes de l'Essonne à Athis-Mons (recyclerie-portesessonne.fr).